BRANGEON : LES DÉCHETS VONT QUITTER CHOLET

Les déchets vont quitter Cholet

L'idée d'un centre de traitement près de La Tessoualle pose la question de l'avenir du site de Cormier.

Le centre de tri « ultramoderne » devrait voir le jour d'ici trois ou quatre ans sur une zone commune à La Tessoualle et Loublande. Archives PO - Olivier LANVIRAIN

Fabien GOUAULT et Vivien LEROUX
vivien.leroux@courrier-ouest.com

Le sujet avait été abordé, lors de la cérémonie des vœux de l'Agglo de Bressuire, la semaine passée : le centre de tri des déchets recyclables (les sacs ménagers jaunes) interdépartemental, attendu pour 2021, devrait voir le jour à Loublande. Un emplacement *« symbolique »*, sur la zone de la Croisée, espace partagé avec le Choletais, qui sera pleinement impliqué dans le projet. La proximité immédiate de la 2X2 voies Cholet-Bressuire est un atout majeur de cet emplacement considéré comme central, au regard du périmètre d'approvisionnement envisagé.

Une réunion technique avait lieu sur le terrain, lundi matin, avec des représentants de nombreuses collectivités potentiellement partenaires. L'investissement nécessaire à la création de ce nouvel équipement *« ultramoderne »* est évalué à 20 millions d'€. 10 000 m² de surface bâtie sont prévus pour le volet technique, la partie administrative devant être répartie sur 800 m². 60 à 70 emplois verraient le jour.

> « Ce sera géré par un opérateur privé, chacun son métier. »
> **OLIVIER VAN VOOREN.** Elu de l'Agglomération du Choletais.

Sont impliquées dans la réflexion toutes les intercommunalités des Deux-Sèvres donc, des entités du Maine-et-Loire (dont les Mauges et l'Agglomération du Choletais), de Loire-Atlantique voire de la Vienne. Chacune devra se positionner avant le 30 avril prochain. La gestion serait assurée via une Société publique locale (SPL). La décision définitive est attendue à l'automne 2018.

34 000 à 44 000 tonnes de déchets recyclables transiteraient dans cette usine, chaque année. Le secteur géographique couvert représenterait entre 700 000 et 900 000 habitants. Financé par le public, l'équipement serait propriété des collectivités partenaires. L'AdC et Mauges communauté sont partie prenante. *« Rien n'est acté officiellement pour l'instant*, insiste Jacky Bourget, président du syndicat Valor 3E, en charge localement de la gestion des déchets. *L'idée est de pouvoir faire un meilleur tri dans les meilleures conditions en maîtrisant l'investissement. »* La réglementation moins favorable à l'enfouissement ou à l'incinération et l'extension de certaines consignes de tri impliquent une évolution du traitement des déchets ménagers recyclables. Le futur centre devra ainsi être plus grand, performant et adapté. Si la collectivité sera propriétaire, elle ne devrait pas se charger de la gestion au quotidien. *« Il y a de fortes chances que ça ne soit pas en régie*, indique Olivier Van Vooren, élu en charge de la gestion des déchets à l'AdC. *Ce sera géré par un opérateur privé, chacun son métier. »*

L'entreprise Brangeon pourrait être impactée. C'est aujourd'hui elle qui trie les déchets du Choletais sur le site dont elle est propriétaire au Cormier, à Cholet (voir ci dessous). Elle s'occupe aussi d'une autre plateforme à Saint-Laurent-des-Autels. Quid alors de ces structures ? *« Il y a des discussions entre la collectivité et l'industriel*, précise Jacky Bourget. *A St-Laurent, il y aura sûrement des choses à faire, d'autant que le site a été rénové en 2013. »* Pour l'équipement de Cholet où la structure d'insertion le Fil d'Ariane intervient, il y a plus d'incertitudes. Quoi qu'il soit décidé, les élus se veulent rassurants. *« Il ne faut pas opposer la collectivté et l'entreprise. Nous n'en sommes qu'à la phase d'études qui ne va pas aboutir avant deux ou trois ans... »*

Brangeon, un poids lourd de la zone du Cormier

L'entreprise familiale basée à La Pommeraye possède un site d'envergure à Cholet.

Spécialiste du transport et de la logistique, le groupe Brangeon fait aussi dans la gestion des déchets. Le centre de tri situé zone du Cormier à Cholet en est une petite partie. Sur place, les déchets issus des poubelles jaunes, arrivant en mélange (emballages, journaux, etc.), sont pris en charge. Tout ce qui n'est pas valorisable est écarté. La société précise que *« le tri a pour but de favoriser le recyclage des déchets. Ainsi, sur une tonne de déchets entrante, entre 85 % et 90 % sera valorisée »*. 2 000 tonnes de plastique et 18 000 tonnes de cartons sont traitées chaque année selon des chiffres de 2015.

La société d'insertion Fil d'Ariane y emploie 17 personnes, qui réalisent le tri manuel depuis 2000. Anne Pineau, sa directrice, ne sait pas qu'elles pourraient être les conséquences sur son activité. *« Nous savons qu'il y a une réflexion politique sur l'avenir du tri mais nous ne sommes pas informés des projets. »* Même son de cloche pour Brangeon. *« Les collectivités sont maîtres sur ce sujet*, explique Anne-Sophe Barbaud, chargée de communication. *Nous n'avons pas les tenants et les aboutissants. »* Sur l'ensemble du site choletais, soit 20 000 m², Brangeon salarie plus de cent personnes et valorise aussi des déchets industriels, bois, métaux ou carcasses automobiles sur d'immenses plateformes.

V. L.

Ici en haut, le site de Brangeon où sont stockés les déchets. Archives CO - Etienne LIZAMBARD

Le Courrier de l'Ouest –Jeudi 25 janvier 2018